



**Enfants enfermés
DEDANS
enfermés
DEHORS !**



Tandis que la délinquance juvénile n'a pas augmenté depuis 15 ans, la France n'a jamais autant enfermé d'enfants qu'actuellement. Loin de vouloir infléchir la situation, le gouvernement a acté dernièrement l'ouverture de 20 nouveaux centres fermés pour enfants, dont un à Saint-Nazaire, malgré l'échec patent de ces structures. Il se prépare également à faire adopter par le parlement un code de justice pénal des mineurs en mai 2020. Ce projet ne viendra pas remettre en question les lois répressives qui sont à l'oeuvre actuellement. Bien au contraire, par le maintien de procédures rapides et de mesures probatoires, calquées sur la justice des adultes et pourtant peu adaptées aux adolescent.e.s, ce nouveau code confond célérité et efficacité sans donner à la justice des enfants les moyens et le temps qui lui manquent pour son bon fonctionnement. Au-delà de la multiplication des lieux d'enfermement, les enfants sont également enfermés dehors. Soumis à des mesures de contrôle stricte (contrôle judiciaire, mise à l'épreuve...), ils sont inscrits dans de nombreux fichiers, là encore initialement créés pour les adultes, et dont un certain nombre viennent les stigmatiser, peuvent restreindre fortement leur liberté, les empêcher de s'insérer socialement, voir les mettre en danger (par exemple, le fichier biométrique à destination des mineur.e.s isolé.e.s étranger.ère.s). D'autres choix sont possibles résolument tournés vers la primauté de l'éducatif, pour une justice protectrice et émancipatrice. **Nous souhaitons vous inviter pour en débattre à :**

**Une soirée débat / table ronde
à la Maison des associations
2 bis avenue Albert de Mum 44600 Saint-Nazaire
Mercredi 6 novembre 2019 / 19h30**



Christophe Daadouch, docteur en droit, formateur spécialisé en droit des mineur.e.s dans des institutions judiciaires sera notre invité pour nous présenter l'ouvrage *Le fichage des mineurs, entre ordre public et libertés individuelles*, aux éditions Berger Levrault, ainsi que **Sonia Ollivier**, éducatrice à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et co-secrétaire du SNPES - PJJ / FSU (Syndicat National des professionnels de l'éducation et du social) pour faire le lien avec l'actualité de la réforme de la justice des enfants.



Avec le soutien du **Syndicat de la Magistrature**